

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Régime incitatif relatif à la propriété intellectuelle

Description : Introduction d'un régime incitatif relatif à la propriété intellectuelle qui réduit de moitié le taux d'imposition du revenu des sociétés, qui passerait à 7,5 % pour les grandes entreprises et à 4,5 % pour les petites entreprises. Cette mesure s'appliquera à partir de 2022 aux bénéficiaires générés par la recherche-développement (R-D) mise au point et brevetée au Canada.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		5	25	46	70	96	242

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections :

Le DPB a utilisé les pertes de revenus passées du régime incitatif à la propriété intellectuelle du Royaume-Uni et il a calculé les pertes de revenus projetées à partir du taux de croissance des bénéficiaires des sociétés de référence dont il se sert pour estimer le coût des promesses électorales.

Le DPB a tenu compte des différences entre les deux pays quant au changement des taux d'imposition, de la proportion des grandes et petites entreprises qui ont bénéficié du régime au Royaume-Uni et des taux d'application progressive. En outre, il a seulement pris en considération le coût des nouveaux brevets (exprimé par la différence des pertes de revenus cumulatives sur douze mois).

Source d'incertitude : Les principales sources d'incertitude proviennent des rectifications apportées aux données du régime britannique pour tenir compte des différences au chapitre de la structure stratégique ainsi que de la période qui s'écoule entre l'obtention du brevet et sa rentabilité (le DPB est parti de l'hypothèse qu'il n'y avait pas de décalage).

Une certaine incertitude entoure également la relation entre l'augmentation des dépenses en R-D et la réclamation de l'incitatif fiscal pour les activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE). Le DPB n'a pas évalué le coût des réclamations supplémentaires au titre des RS&DE ni les coûts additionnels découlant du transfert des bénéficiaires.

Sources des données :	Variable	Source
	Pertes de revenus découlant du régime incitatif relatif à la propriété intellectuelle du Royaume-Uni	Her Majesty's Revenue & Customs (HMRC)
	Données sur le régime incitatif relatif à la propriété intellectuelle du Royaume-Uni, selon la taille des entreprises	Her Majesty's Revenue & Customs (HMRC)
	Nombre de brevets déposés au Royaume-Uni et au Canada	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
	Taux de croissance des bénéfices des sociétés	Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2021 : prévision de référence
	Informations sur le taux de change	OFX

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021